

Département de seine et marne Canton de Serris Mairie de Crécy la Chapelle

DECISION MUNICIPALE N°10/2024

OBJET: ADHESION A L'ASSOCIATION C.A.U.E 77 POUR L'ANNÉE 2024

La Maire de Crécy la Chapelle ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

VU la délibération n°11/2023 du 13 mars 2023 portant délégation du conseil municipal à Madame la Maire dans le cadre des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, et ce pour la durée du mandat ;

CONSIDERANT la nécessité de s'abonner à l'association de Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine et Marne (C.A.U.E. 77), sise 27 rue du Marché – 77120 COULOMMIERS afin de d'apporter, à la commune, informations et conseils en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ;

DECIDE

Article 1er: D'adhérer à l'association C.A.U.E. 77, pour l'année 2024.

Article 2ème: Précise que le montant de l'adhésion est fixé à 200.00 € TTC, pour l'année 2024, réglable en une échéance.

Article 3ème : Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'année en cours.

Article 4ème : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Crécy la Chapelle, le 02 février 2024.

Christine AUTENZIO, Maire.

Accusé de réception en préfecture 077-217701424-20240202-10-2024-Al Date de télétransmission : 05/02/2024 Detendre réception préfecture : 05/02/2024

Au CAUE de Seine-et-Marne Adhésion 2024

Cette fiche peut être téléchargée (Année civile)

Nom de l'organisme :

MAIRIE CRECY LA CHOPELLE

Christine AUTENZIO Nom & prénom du représentant désigné :

Fonction:

Maire

ou Nom & Prénom pour particulier :

Adresse:

PLACE MICHEL HOUEL

Commune: CRECY LA CHAPELLE Code postal: 77 580

Téléphone : Courriel: .. Renpu**se 1.2** Son adhésion en 2024

Adhèrighen la première fois en 2024

Adher and a gratuit en tant que bénéficiaire d'un conse<mark>ig क्षेत्र</mark> particuliers en date du/2024

par mandat administratif ou virement bancaire à : par chèque à l'ordre du CAUE 77

Domicil ation: BRED Coulommiers Titulaire du compte : CAUE 77

BIC: BREDFRPPXXX

Montant de la participation :

VOS CENTRES D'INTÉRÊTS

pour les particuliers, les professionnels et les associations)

X Toute l'actualité du CAUE 77

L'architecture et l'urbanisme

Les jardins, les arbres et les paysages

) Les jardins

Date: 34/01/2024

Signature Chrishne AUTENZIO, Mange.

Cachet ou logo de

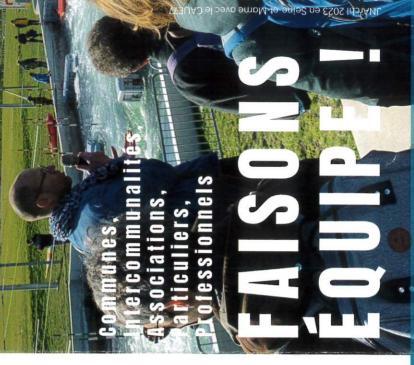
Merci de nous transmettre une copie papier ou numérique, de cette page renseignée, datée et signée, ainsi que le règlement, en précisant ci-dessus vos centres d'intérêts.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME

Téléphone: 01 64 03 30 62 Courriel: accueil@caue77.fr ET DE L'ENVIRONNEMENT DE SEINE-ET-MARNE 27, rue du Marché - 77120 COULOMMIERS

SIRET 317 883 692 00020 - APE 7111Z

Seine-et-Marne D D C Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



adhérez au CAUE 77 Bulletin d'adhésion En 2024,

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne est une association professionnelle départementale, qui accomplit, en application de la loi sur l'architecture de 1977, des missions de service public autour des questions du cadre bâti, environnemental et paysager.

Missions & actions

enjeux urbains, paysagers, programmatiques, financiers d'équipements ou d'espaces publics, en maitrisant les d'intervention qui concernent le cadre bâti et paysager. collectivités et en particulier les petites communes et conseillers et paysagistes conseillers, accompagnent les mutations en cours. Ses pour anticiper et accompagner ses partenaires dans les manifestations. Il garde un esprit largement prospecti Seine-et-Marne, il a pour mission de sensibiliser, former Créé en 1979 à l'initiative du Conseil Départemental de dans le pilotage de l'élaboration de leurs projets CAUE visent notamment à conseiller les collectivités Le CAUE 77 est membre du GIP ID77. Les services du pérennité, et de cohérence à toutes les échelles interlocuteurs au travers de rencontres, d'actions ou informer, conseiller et accompagner ses différents introduire des exigences de qualité, de architectes-urbanistes

Elargissement de son équipe & projets

Depuis 2019, l' équipe pluridisciplinaire du CAUE s'est renfocée pour répondre aux demandes croissantes des collectivités, et mettre en œuvre des projets qui contribuent à répondre aux problématiques contemporaines (instrumentation chanvre, insertion paysagère des méthaniseurs, mobilier urbain en feuillu seine-et-marnais...).

Les arbres & le CAUE77

Le CAUE 77 a pour spécificité de porter depuis son origine un intérêt particulier au patrimoine arboré et à la connaissance des arbres. Acteur majeur dans l'identification des "Arbres Remarquables" du département, il organise différentes manifestations et formations. Il porte activement, avec différents partenaires et l'appui d'élus du département, un projet d'amélioration de la législation de protection des arbres hors forêt et vient de publier *Plaidoyer pour une loi Arbres hors forêt*, à l'attention des législateurs.

ADHÉRER AU CAUE 77, C'EST

- Soutenir les actions de l'Association,
- Participer aux échanges et réflexions menées par l'équipe
- Concourir à identifier les problématiques et les questionnments des collectivités locales,
- Devenir partenaire d'actions pilotes.

C'est ainsi contribuer à l'amélioration durable des qualités architecturales, urbaines, environnementales et paysagères de notre territoire.

BARÊME "BIENFAITEUR"

Année civile 2024

Commune et intercommunalité :

Moins de 1 000 habitants : 50 € / an

De 1 000 à 3 000 habitants : 100 € / an

De 3 000 à 5 000 habitants : 200 € / an

De 5 000 à 10 000 habitants : 400 € / an De 10 000 à 15 000 habitants : 600 € / an

Au dessus de 15 000 habitants,

et pour les Intercommunalités : 0,15 € / habitants

Association : 25 € / an

Professionnel: 50 € / an

Particulier (*) : 20 € / an

(*) Adhésion à titre gratuit la première année pour les particuliers ayant fait appel au CAUE77 dans le cadre d'une mission de conseil

in for v

arbrecaue77.fr 77couleurjardin.com caue77.fr

2 chiffres (Données 2023)

- + 200 conseils aux communes traités ou en cours,
- + 250 conseils aux particuliers

Ressources

Le CAUE 77 est financé par une part de la taxe d'aménagement perçue par le Département.

La diversité de son Conseil d'Administration (élus locaux, représentants de l'Etat, des professions concernées , personnes qualifiées, et membres désignés par l'Assemblée Générale) lui assure son autonomie de conseil et d'accompagnement.

Le périmètre de ses actions et missions, la prise en

Le périmètre de ses actions et missions, la prise en charge des demandes des Collectivités comme des particuliers, sont dépendants du nombre et du type de missions en cours, ainsi que du dimensionnement de son équipe.

Bonus

Adhérer c'est aussi

- Etre informé et invité aux événements du CAUE,
- Bénéficier d'une place gratuite à chacune des formations du CAUE 77,
- Recevoir l'actualité par mail et la Lettre du CAUE77 sous format papier,

Les 40 premiers inscrits et présents à l'Assemblée Générale seront invités à participer à une journée de visites et rencontres avec les concepteurs, gestionnaires ou porteurs de projets des sites.

Droit de vote

Seuls les membres du Collège des Communes et Intercommunalités ont la possibilité d'orienter le développement des actions et initiatives du CAUE sur le territoire, par le droit de vote en assemblée.



Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement